

SOMMAIRE

ZOOM SUR...

École-entreprise : développer les relations pour l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes 1

FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Procédure Admission Post bac 3
- Quoi de neuf diplôme ? 3

MÉTIER / EMPLOI

- Les métiers du verre 4

REPÈRES

- Chiffres clés - Académie de Bordeaux 2
- Les jeunes sans diplômes sont inégalement répartis sur le territoire 3
- L'expérimentation d'une nouvelle procédure d'orientation en fin de collège 4
- Les jeunes diplômés de bac+5 se sentent-ils compétents pour occuper leurs emplois ? 5

MIXITÉ / ÉGALITÉ

- Communiquer sans stéréotyper, c'est possible ! 4

HANDICAP

- Le cheminement vers la vie professionnelle des anciens étudiants handicapés 5

TICE

- Nouveau portail sur les métiers du livre 5

ONISEP INFOS

- Parution nationale 6
- Nouvel espace parents 6
- Salon virtuel « Spécial parents » 6
- Kit pédagogique Mode et luxe 7
- Mises à jour sur www.onisep.fr/bordeaux 7

CIJA

- Réseaux d'information européens en Aquitaine ... 8



ZOOM SUR...

École-entreprise : développer les relations pour l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes



12 mesures pour renforcer les relations École-entreprise

Le ministère de l'éducation nationale et le conseil national éducation économie (CNEE) proposent 12 mesures pour renforcer les relations École-entreprise. Le document propose un état des lieux des actions et des moyens déjà mis en œuvre et développe l'ensemble de ces nouvelles mesures.

Mesure 1 : Des pôles de stages dans chaque territoire, dotés de 660 jeunes en service civique pour aider les élèves à trouver un stage.

Mesure 2 : Renforcement de la préparation du stage de 3^e, notamment avec la création d'un MOOC dédié aux entreprises pour les aider à mieux accueillir les stagiaires.

Mesure 3 : « Une visite, une rencontre, un stage, un projet ». Chaque collégien sera en contact avec le monde professionnel plusieurs fois au cours du cycle. Ces contacts pourront prendre la forme de plusieurs types d'activité :

- une rencontre avec un acteur du monde professionnel pour partager son expérience ;
- une participation à une visite d'entreprise ;
- un stage d'observation en milieu professionnel ;
- une participation à un projet pédagogique concret basé sur l'esprit d'initiative, d'engagement et de groupe : mini-entreprise, mini-coopérative, concours...

Mesure 4 : Création de six nouveaux campus des métiers et des qualifications.

Mesure 5 : Création, début 2016, d'un nouvel espace de dialogue entre les acteurs économiques et l'enseignement supérieur, les « conseils sectoriels nationaux ».

Mesure 6 : Un stage obligatoire en entreprise dans la formation initiale des chefs d'établissement et des inspecteurs. Mise en place de la mesure pour la promotion 2016 des personnels d'encadrement lauréats des concours/détachés ou liste d'aptitude : à partir de juin 2016.

Mesure 7 : Des kits d'accompagnement pour les entreprises et les enseignants sur les actions qui peuvent être conduites en commun (voir article suivant).

Mesure 8 : Le lancement d'une réflexion sur les missions des 4 500 conseillers de l'enseignement technologique, pour mieux utiliser leurs compétences en appui des équipes éducatives.

Mesure 9 : Dans le cadre des outils mis en place pour la formation continue des enseignants, mise en ligne d'un parcours numérique « M@gistère » sur l'esprit d'entreprendre en janvier 2016.



École-entreprise : développer les relations pour l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes (suite)

REPÈRES

Chiffres clés Académie de Bordeaux

L'édition 2015 des chiffres clés de l'académie de Bordeaux est disponible sur le site du rectorat. **695 941** élèves, apprentis ou étudiants dont :

304 970 élèves dans le 1^{er} degré (rentrée 2015)

259 424 élèves dans le 2nd degré (hors post-bac - rentrée 2015)

18 020 apprentis (tous ministères rentrée 2014)

113 527 étudiants dans le supérieur (rentrée 2014)

L'académie se situe au 8^e rang national en termes de population scolarisée.



Retrouvez l'ensemble des statistiques détaillées par département (élèves, étudiants, établissements, personnels, budget et résultats aux examens) :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid78273/les-chiffres-des.html>

Mesure 10 : Possibilité de faire appel à des professionnels engagés dans la réserve citoyenne de l'éducation nationale afin qu'en collaboration avec des enseignants, ils partagent leur parcours de vie, leur expérience, présentent des trajectoires professionnelles aux élèves.

Mesure 11 : La mise en place d'un dispositif de pilotage national de la relation École-entreprise, conduit par l'éducation nationale et associant l'ensemble des ministères et des partenaires concernés.

Mesure 12 : Déploiement progressif pour un développement complet à la rentrée 2016 des comités locaux École-entreprise (CLEE), pour nouer des relations entre l'École et l'entreprise à l'échelle d'un territoire.

Télécharger le dossier de presse :

<http://www.education.gouv.fr/cid96155/ecole-entreprise-12-mesures-pour-developper-les-relations-pour-l-orientation-et-l-insertion-professionnelle-des-jeunes.html>

Guides pratiques à destination des acteurs du monde économique et des acteurs de l'éducation

Le conseil national éducation économie (CNEE) a élaboré deux guides pratiques, construits de manière à faciliter l'implication réciproque des acteurs du monde économique et du monde de l'éducation au bénéfice des élèves.

Ces documents sont le fruit d'un travail collectif mené avec la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), l'Onisep, l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), et avec la participation de nombreux acteurs de la relation École-entreprise.

Le premier guide à destination des équipes éducatives, non-exhaustif, propose des actions pour favoriser la connaissance du monde économique et professionnel, développer l'esprit d'initiative des élèves et accompagner ces derniers dans l'élaboration de leur projet d'orientation. Il s'accompagne d'une liste d'outils et de conseils ainsi qu'un calendrier des actions « école-entreprise » durant l'année.

Les actions à destination des élèves :

- Inviter des professionnels à témoigner en classe
- Organiser une visite d'entreprise avec vos élèves
- Exploiter le potentiel pédagogique du « stage de 3^e »
- Développer un projet « entrepreneurial » avec vos élèves
- Faire participer vos élèves à un forum des métiers
- Permettre à des élèves d'être parrainés ou marrainés par un-e professionnel-le

Les actions à destination des équipes éducatives :

- Visiter des entreprises, seul-e ou avec des collègues
- Effectuer un stage en entreprise

Un guide à destination des entreprises est également proposé. Il permettra aux entreprises de découvrir sept actions clés qu'il est possible de conduire avec les établissements scolaires.

- Faire visiter son entreprise à des chefs d'établissement et à des enseignants
- Accueillir des professeurs en stage
- Parrainer ou marrainer des projets « entrepreneuriaux » en collèges et lycées
- Accueillir des stagiaires de 3^e
- Témoigner en classe ou lors de forums
- Faire découvrir son entreprise à des jeunes
- Parrainer ou marrainer un / des élève(s)



Télécharger les guides :

<http://www.cnee.fr/cid96097/guides-ecole-entreprise.html>

La lettre d'information

de l'Onisep Aquitaine

Tour de Sèze
3 terrasse Front du Médoc
BP 20016
33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :

Éric MORTELETTE

Rédacteur en chef :

Luc DIAZ

Chef de projet :

Caroline PEIGNIER

Rédaction :

Tangi Bourlès, Julie GOUBET,
Caroline PEIGNIER

PAO : Régis BOUGUEN

Relecture : Peggy BESSON

Dépot légal : 4^e trimestre 2015

ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation et indication d'origine

Procédure Admission Post bac

REPÈRES

Les jeunes sans diplômes sont inégalement répartis sur le territoire

Cette Note d'information de la Depp fait le point sur la répartition géographique des jeunes de 16-25 ans sortis du système éducatif sans diplôme en 2011. Paris mis à part, les académies où la part des jeunes sans diplôme est faible se regroupent principalement sur le front ouest de la France et dans la moitié sud, à l'exception du pourtour méditerranéen. À l'intérieur même des académies, la situation peut être très contrastée avec une part des sans-diplôme qui peut varier du simple au double entre les départements. Ceux dans lesquels la part des jeunes sans diplôme est élevée sont souvent ceux qui connaissent un fort taux de chômage et où le niveau de vie des ménages y résidant est faible.



Consulter la Note d'information n° 46 - décembre 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/cid95842/les-jeunes-sans-diplome-sont-inegalement-repartis-sur-le-territoire.html#L%E2%80%99essentiel>

Najat Vallaud-Belkacem et Thierry Mandon ont présenté le 8 décembre dernier, un plan d'action pour l'entrée dans l'enseignement supérieur. L'objectif est d'assurer pour tous les bacheliers une proposition de formation à la rentrée 2016. Pour cela, l'outil Admission Post bac est revu et amélioré et l'accompagnement personnalisé du lycéen est renforcé.

- Favoriser des choix de filières par la création de « vœux groupés » sur une filière donnée d'un territoire. Le candidat choisira en priorité une filière et le système APB lui proposera alors de classer l'ensemble des mentions de licence associées à cette filière sur un périmètre qui sera prioritairement l'académie (l'Île de France sera considérée comme une académie). L'ensemble de ces licences sera alors considéré comme un vœu unique.
- Pour ne pas ne pas subir une affectation tardive en raison de choix uniquement sur des filières sélectives ou à capacités limitées, chaque bachelier général devra choisir au moins une filière dite « libre » (donc non sélective et sans capacité d'accueil).
- Les futurs bacheliers disposeront d'informations objectives pour faire leur choix d'orientation : taux de réussites selon les profils d'entrée (type de bac.), poursuites d'études, insertion et salaire.
- Un guide méthodologique sera mis à disposition des chefs d'établissement, des professeurs principaux et des conseillers d'orientation-psychologues pour leur permettre de s'approprier APB comme un outil dans la démarche d'orientation.
- Les vœux des élèves émis sur APB seront désormais plus accessibles aux enseignants, afin de les informer automatiquement des situations susceptibles d'être problématiques : absence de vœux, vœux non cohérents avec le potentiel du jeune, etc.
- FaQ2 sciences est un nouveau dispositif de préparation à la licence pour les bacheliers lancé en juin 2015. Ce site d'auto-évaluation propose aux futurs bacheliers et aux étudiants de se tester face aux prérequis des filières pour se préparer à leur entrée à l'université.



Par ailleurs des mesures spécifiques pour la filière Staps ainsi que pour l'amélioration de l'accueil des bacheliers professionnels dans l'enseignement professionnel sont en cours de réflexion.

Consulter le dossier qui présente l'ensemble des mesures :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/APB/11/9/2015_DP_APB_510119.pdf

Quoi de neuf diplôme ?

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Orientations et examens

Note de service n° 2015-197 du 26 novembre 2015 - BOEN n°45 du 3 décembre 2015

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95783

Calendrier 2016 de l'orientation et de l'affectation des élèves, du DNB, des baccalauréats, des CAP, des BEP et des BT

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

École nationale des Chartes

Arrêté du 5 novembre 2015 - BOESR n°43 du 19 novembre 2015

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=95286&cbo=1

Dates et conditions d'organisation des épreuves d'admissibilité aux concours d'entrée session 2016

Sources : JO, BOEN et BOESR du 16 novembre au 6 décembre 2015

Les métiers du verre

REPÈRES

L'expérimentation d'une nouvelle procédure d'orientation en fin de collège

La Depp publie le bilan du dispositif d'orientation « dernier mot aux parents », à l'issue de la première année d'expérimentation.



Consulter la Note d'information n° 47 - décembre 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/cid96254/l-experimentation-d-une-nouvelle-procedure-d-orientation-en-fin-de-college.html>

AGEFOS PME publie les résultats du portrait statistique de la branche de l'Union des métiers du verre. La France compte 160 entreprises avec une majorité de TPE (moins de 10 salariés) employant 3 500 salariés. Les entreprises sont majoritairement implantées en Ile de France (20 %), Haute Normandie (13 %), Picardie (9 %), Alsace et Aquitaine (8 %). La fabrication de verre creux constitue le secteur d'activité principal pour 42 % des salariés de la branche. Les autres secteurs d'activités sont le conditionnement (13 %), les activités de soutien aux entreprises (10 %), le commerce de gros d'autres produits intermédiaires (8 %) et la fabrication et le façonnage d'autres articles en verre (5 %).

La branche connaît un fort taux de féminisation avec 63 % de femmes. 74 % des salariés ont un statut d'ouvriers contre 6 % de cadres. Enfin, on peut constater que le secteur propose des emplois stables avec 77 % de contrat à durée indéterminée.



Consulter le portrait statistique complet sur le site AGEFOS PME :

<http://www.agefos-pme.com/site-national/actualites/actualites/actualite/agefos-pme-publie-le-portrait-statistique-de-la-branche-de-l-union-des-metiers-du-verre/>

MIXITÉ ÉGALITÉ

Communiquer sans stéréotyper, c'est possible !

Le Haut conseil à l'égalité a publié le 5 novembre dernier un guide pratique pour en finir avec les stéréotypes et le vocabulaire sexiste. Le guide formule notamment dix propositions pour aider les institutions publiques à communiquer de façon plus neutre. La communication publique, interne ou externe, véhicule encore trop souvent, même de façon inconsciente, des stéréotypes de sexes au détriment des femmes et des filles. Afin d'améliorer la communication de tous les acteurs publics sur cette dimension, le Haut Conseil à l'égalité a publié un guide pratique téléchargeable gratuitement.

Parmi les recommandations importantes, et outre les 10 recommandations pour une écriture publique sans stéréotypes de sexe, l'écriture épicène figure en bonne place. Il s'agit là de chercher à éviter d'utiliser le masculin ou le féminin et de leur préférer, quand c'est possible, l'utilisation de mot dont la forme ne varie pas en fonction du genre, comme par exemple « Droits Humains » en lieu et place de « Droits de l'Homme ».

Le but de ce guide est bien de permettre à chaque individu de se situer dans une ouverture totale des possibles, qu'ils soient professionnels, sociaux ou personnels. Différents organismes publics ont contribué à ce travail, c'est le cas de l'Onisep notamment, pour laquelle cette question fait l'objet d'une extrême attention, eu égard à son rôle d'informateur des jeunes et de leurs familles.



Consulter le Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe :

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh__guide_pratique_com_sans_stereotyp-_vf-_2015_11_05.pdf

Le cheminement vers la vie professionnelle des anciens étudiants handicapés

L'« Enquête nationale sur les parcours des anciens étudiants handicapés » conduite par l'équipe de recherche SantEsiH (Santé, Education & Situations de Handicap), avec le soutien du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'Agefiph et le concours de SAEH des universités, vise à améliorer la connaissance sur les parcours des anciens étudiants handicapés, notamment leur parcours d'entrée dans la vie active. L'Agefiph publie la synthèse des résultats de l'enquête qui s'adressait aux étudiants sortis de l'enseignement supérieur entre 2007 et 2013, diplômés ou non.

Quelques éléments issus des résultats de l'enquête :

- Si 85 % des étudiants sondés ont fait au moins un stage durant leurs études, 32 % d'entre eux, ont été confrontés à des difficultés au moment de chercher un stage (proximité du lieu du stage, accessibilité, adéquation avec le projet professionnel, refus des entreprises...) et 22 % pendant son déroulement (fatigue, difficultés relationnelles, rupture de convention de stage) ;
- 59 % occupent un emploi au moment de l'enquête, 22 % sont en recherche d'emploi, 10 % sont en formation continue et 10 % déclarent ne pas rechercher d'emploi ;
- Le niveau d'études influence les taux d'emploi : 70 % des personnes titulaires d'un master ou d'un doctorat sont en emploi, 50 % pour les titulaires d'un bac+2 /+3 et 39 % pour les personnes de niveau bac.
- Une fois sur le marché du travail, tous les enquêtés n'ont pas fait la démarche de reconnaissance administrative de leur handicap. Seulement 66 % d'entre eux ont un ou plusieurs titres de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ;
- En ce qui concerne la façon dont les personnes se définissent et vivent leur handicap dans leur environnement, 54 % estiment être en bonne santé, 25 % comme handicapées et 9 % comme malades. Plus le trouble ou la limitation est visible, plus les enquêtés se définissent comme des personnes handicapées. Ils sont 47 % à se définir ainsi quand leur handicap se voit immédiatement.



Retrouver la synthèse et les résultats de l'enquête publiés par l'Agefiph :

<https://www.agefiph.fr/Actus-Publications/Fil-d-actu/Tendances-n-10-Le-cheminement-vers-la-vie-professionnelle-des-anciens-etudiants-handicapes>

Plus d'infos :

Site du laboratoire de recherche SantEsiH de l'Université de Montpellier :

http://www.parcours.santesih.fr/Parcours/Enquete_parcours/Qui_sommes_nous.html

REPÈRES

Les jeunes diplômés de bac + 5 s'estiment-ils compétents pour occuper leurs emplois ?

Le Céreq a interrogé des diplômés de bac + 5 (masters et grandes écoles) issus d'un échantillon expérimental de la Génération 2010. Il leur était demandé d'évaluer leur degré d'acquisition de compétences spécifiques et générales au cours de leur formation initiale, ainsi que le degré requis dans l'emploi occupé en 2014. Au regard de ce qu'ils estiment être demandé par leurs employeurs, les jeunes diplômés considèrent avoir acquis les compétences spécifiques liées à la spécialité du diplôme. Cependant, ils estiment que le déficit se situe au niveau des compétences générales qui font références à des compétences transversales correspondant au niveau de formation.



Consulter le Bref n° 340 - décembre 2015 :

<http://www.cereq.fr/actualites/Les-jeunes-diplomes-de-bac-5-s-estiment-ils-competents-pour-occuper-leurs-emplois>

TICE

Nouveau portail sur les métiers du livre

La Bibliothèque nationale de France (BNF) vient d'ouvrir un nouveau portail dédié aux métiers du livre. Celui-ci propose une information structurée et à jour sur différents types de ressources (juridiques, annuaires professionnels, chiffres clés...) et sur les principaux événements en lien avec le monde du livre.

Il recense les informations générales sur le secteur ainsi que celles consacrées à la formation et à la recherche, aux politiques du livre, à la bibliophilie et au livre d'artiste.

D'autres pages sont spécifiquement destinées aux métiers : écrivains, traducteurs, illustrateurs, graphistes, papetiers/imprimeurs, typographes/calligraphes, relieurs/restaurateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires/documentalistes.

Consulter le site :

<http://bnf.libguides.com/metiersdulivre>



VIENT DE PARAÎTRE

publication
nationale



Les métiers du tourisme

Collection Parcours

Novembre 2015

144 pages

12 € (version papier)

8 € (version PDF)

Pour toute commande :

Tél. 05 40 54 71 41

Le nouvel espace parents

En tant qu'éditeur public, l'Onisep s'efforce de rendre le système éducatif plus lisible pour les jeunes et leurs familles. Pour mieux accompagner les parents et notamment les plus éloignés de l'école (parents allophones, parents en grande précarité économique), un nouvel espace d'information leur est dédié sur le site onisep.fr. Dans cet espace, des ressources sont proposées pour accompagner et aider les familles à mieux se repérer et appréhender les enjeux de la scolarité pour leurs enfants :

L'École expliquée aux parents

Il s'agit d'une série composée de 5 films d'animation. La première vidéo disponible en ligne fait le point sur la mission de l'école. Elle est traduite en 9 langues (Arabe, Turc, Arménien, Chinois, Portugais, Russe, Bambara, Tamoul, Anglais) pour aider les familles de langues étrangères et arrivant en France à avoir accès aux premiers éléments de compréhension de l'école. Les autres films prochainement en ligne seront consacrés à l'organisation de l'école primaire, le collège, le lycée, la vie à l'école et les parcours scolaires. Pour atteindre les parents les plus éloignés de l'école, les vidéos seront mises à la disposition des réseaux qui accueillent les familles (CAF, mairies, associations d'aide aux familles, associations de parents d'élèves, etc.).



Pour voir la vidéo :

www.onisep.fr/Parents/La-mission-de-l-Ecole

Des réponses aux questions que se posent les parents

La foire aux questions (FAQ) a été construite à partir des questionnements les plus fréquents des parents : passage du CM2 à la 6^e, scolarité des élèves au collège, au lycée, dans l'enseignement supérieur, et formation des jeunes en contrat d'apprentissage. La rubrique propose plus de 570 réponses.



Dans le courant de l'année 2016, cet espace s'enrichira de nouvelles rubriques thématiques : accompagnement des parents, espace Association de parents d'élèves, espace dédié aux ENT et téléservices.

Visiter le nouvel espace parents :

www.onisep.fr/Parents

Salon virtuel « Spécial parents »

Le salon virtuel « Comment accompagner mon enfant dans ses choix d'orientation ? » s'est tenu du 14 au 22 novembre 2015. Les conférences animées par des professionnels de l'éducation et de l'orientation et par des représentants des principales fédérations de parents d'élèves sont désormais accessibles en streaming sur le site de l'Onisep.

Thèmes des conférences

- Comment aider mon enfant dans ses choix d'orientation ?
- Construire un projet d'études et un projet professionnel au collège : quelles démarches, quels interlocuteurs, quels outils, quelles ressources ?
- Construire un projet d'études et un projet professionnel au lycée : quelles démarches, quels interlocuteurs, quels outils, quelles ressources ?
- APB 2016 : mode d'emploi
- Comment préparer et exploiter sa visite d'un salon quand on est parent d'un collégien ?
- Comment préparer et exploiter sa visite d'un salon quand on est parent d'un lycéen ?



Pour accéder au salon virtuel :

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Salon-virtuel/Revivez-le-salon-virtuel-special-parents>

Kit pédagogique Mode et luxe

Ce nouveau kit pédagogique s'adresse aux enseignant-e-s et aux équipes pédagogiques qui souhaitent faire découvrir le secteur de la mode et du luxe à leurs élèves. Conçu pour les aider à décliner le parcours Avenir, il est articulé autour de six séquences, qui leur permettront d'accompagner leurs classes dans la compréhension de ce secteur : découverte des métiers autour d'un produit, présentation des différents parcours possibles, cartographie du secteur, focus sur les produits de demain et zoom sur l'artisanat d'art...

Cette ressource en ligne prolonge et enrichit le titre Onisep «Les métiers de la mode et du luxe» de la collection Parcours (papier).



Découvrir le kit pédagogique :

<http://kitpedagogique.onisep.fr/modeetluxe>



Toute l'équipe
de l'Onisep Aquitaine
vous souhaite de
joyeuses fêtes de fin d'année



L'INFO NATIONALE ET RÉGIONALE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

MISES À JOUR

sur www.onisep.fr/bordeaux

Journées portes ouvertes 2015/2016

Les dates des journées portes ouvertes organisées par les établissements de l'enseignement secondaire (lycées, CFA, MFR) et de l'enseignement supérieur (universités, écoles spécialisées, IUT, CPGE...) sont en ligne :

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Journees-portes-ouvertes-mini-stages-Salons/Journees-Portes-Ouvertes>

Mini-stages 2016

Mini-stages proposés en Aquitaine aux élèves de 3^e pour découvrir les formations en lycée professionnel ou en lycée général et technologique.

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Journees-portes-ouvertes-mini-stages-Salons/Mini-stages-3e>

Calendrier d'inscriptions dans les IFSI - Rentrée 2016

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Agenda-Inscriptions/Inscriptions-dans-les-IFSI>

Calendrier d'inscriptions dans les IFAS - Rentrée septembre 2016

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Agenda-Inscriptions/Inscriptions-dans-les-Instituts-de-formation-d-aides-soignants-IFAS>



Réseaux d'information européens en Aquitaine



La Commission européenne a mis en place et soutient des réseaux de centres dont la mission est de rendre accessible l'information européenne aux citoyens et de faire remonter à la Commission les préoccupations dans les différents pays de l'Union.

Le plus souvent, la Commission intègre dans son réseau des organismes préexistants sélectionnés pour leur expérience de diffusion auprès du public visé.

➤ GRAND PUBLIC

Centres d'information EUROPE DIRECT (CIED) http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm



Ce réseau de la Commission européenne, a pour objectif de fournir de l'information communautaire, au grand public, afin de mieux l'associer à la construction européenne.

Europe Direct est le service officiel d'information générale sur l'Union européenne et comprend :

- un site web : http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm ;
- un service téléphonique gratuit dans toute l'UE : **080067891011** de 9h à 18h les jours ouvrables - dans toutes les langues officielles de l'UE ;
- des centres d'information en région, intermédiaires entre l'Union Européenne et les citoyens au niveau local.

Missions des centres d'information Europe Direct :

- offrir un service d'information gratuit ;
- conseiller et répondre aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses actions, et ses financements ;
- encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques ;
- recueillir les préoccupations des citoyens et rendre compte aux institutions européennes des questions, des avis ou des suggestions des citoyens.

- Centre d'Information EUROPE DIRECT Bordeaux Aquitaine
CIJA

125, cours Alsace et Lorraine, 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 56 00 40

Mél : europedirectaquitaine@cija.net

www.info-jeune.net : rubrique «Europe»

<https://www.facebook.com/cija.europedirectaquitaine>

Horaires d'ouverture : lundi 10h30-18h - mardi et mercredi 9h30-18h - jeudi 9h30-19h, vendredi 9h30-17h

Atelier mobilité européenne et internationale tous les 3^e jeudi du mois de 17h à 18h30, gratuit sur inscription.

- Agen : Europe Direct Moyenne Garonne

Maison de l'Europe du Lot-et-Garonne

6 rue Debussy, 47000 Agen

Tél. : 05 53 66 47 59

Mél. : contact@maison europe47.eu

<http://maison europe47.eu/index.html>

<https://www.facebook.com/EuropeDirectMaisonDeLeuropeDeLotEtGaronne>

- Pau : Europe Direct Pau et Pays de l'Adour

Association Pistes Solidaires, 3 rue de Livron

64000 Pau

Tél. : 09 81 10 69 83

www.europe-direct-ppa.fr

<https://www.facebook.com/EuropeDirectPauPaysDeLAdour>

➤ EMPLOI

- Réseau EURES : <http://ec.europa.eu/eures>

Le réseau EURES regroupe les services publics de l'emploi européens et fournit des informations sur le marché du travail, les formalités, les conditions de vie et de travail dans les autres pays de l'Union Européenne.

Il aide à la recherche d'emploi pour les futurs expatriés et les entreprises.

- Pôle Emploi International/Eures

1^{er} étage, 36 rue des Terres de Borde

38000 Bordeaux

Mél : peiaquitaine.33062@pole-emploi.fr

Conseillers : *Christine Dupont et Hugues Dequick*

- Biarritz - Pôle Emploi International

15 allée de la Forêt

64120 Biarritz

Tél. : 05 59 46 33 23

Mél. : nicolas.beal@pole-emploi.fr

Conseiller : *Nicolas Béal*

Organisation d'atelier mensuel de recherche d'emploi à l'international.



➤ JEUNES

Réseau EURODESK :

www.eurodesk.eu/edesk

Eurodesk est un réseau européen de diffusion d'information sur l'Europe au service des jeunes. Il est soutenu par la Commission pour faciliter les échanges d'informations et les coopérations entre les centres d'information qui travaillent pour les jeunes dans les différents pays de l'Union européenne. Il met à votre disposition des informations pratiques sur les études, la formation professionnelle, les stages, l'emploi, les échanges, les rencontres et initiatives de jeunes.

Grâce à son réseau de correspondants présents dans toute l'Europe, Eurodesk peut vous aider efficacement dans votre recherche de partenaires et répond à vos questions. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse, avec le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) comme coordinateur national.

Plus de 72 structures régionales (CRIJ) et locales (BIJ et PIJ) sont réparties sur tout le territoire.

- Eurodesk Aquitaine

CIJA

125, cours Alsace et Lorraine, 33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 56 00 40

Mél : europedirectaquitaine@cija.net

www.info-jeune.net : rubrique «Europe»

<https://www.facebook.com/cija.europedirectaquitaine>

Horaires d'ouverture : lundi 10h30-18h - mardi et mercredi 9h30-18h - jeudi 9h30-19h, vendredi 9h30-17h

Atelier mobilité européenne et internationale tous les 3^e jeudi du mois de 17h à 18h30, gratuit sur inscription.

- Relais Eurodesk en Région

BIJ d'Hendaye

15 rue du Port, 64700 Hendaye

Tél. : 05 59 20 41 41

Mél. : bij@hendaye.com

Horaires d'ouverture : mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, samedi de 9h30 à 12h30

➤ ÉTUDIANTS

- Centre de Documentation européenne : CDE

Les CDE sont installés dans les universités et s'adressent aux étudiants, aux chercheurs, aux enseignants. Ils disposent d'une documentation juridique de base sur les politiques et les programmes communautaires.

- Centre de Recherches et de Documentation Européennes et Internationales (CRDEI)

Université Montesquieu

Avenue Léon Duguit, Bât Enseignement 2^e étage,

Entrée E228, 230, 237

33608 Pessac cedex

Tél. : 05 56 84 85 48

Mél. : crdei@u-bordeaux4.fr

<http://crdei.u-bordeaux4.fr/>

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h-17h - mercredi : 9h-12h



- Centre de Documentation et de Recherche Européenne

Faculté pluridisciplinaire de Bayonne/Anglet/Biarritz

8 allée des Platanes, 64100 Bayonne

Tél. : 05 59 57 41 07

Mél. : cdre@univ-pau.fr

<http://www.cdre.eu/>

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-18h

CIO Relais Europe

Il informe les scolaires et leurs parents sur les études en Europe

- CIO Talence

Allée René Laroumagne

33405 Talence Cedex

Tél. : 05 56 80 40 57

Mél : ce.ciotalen@ac-bordeaux.fr

➤ ENTREPRISES

- ENTERPRISE EUROPE NETWORK

www.pme.gouv.fr/entreprise-europe/index.php



L'Europe à la portée de votre entreprise

Enterprise Europe Network est le réseau officiel d'appui aux entreprises et à l'innovation de la Commission européenne. Regroupant près de 500 structures d'appui aux entreprises dans toute l'Europe, le réseau a pour vocation d'aider les PME à développer leur potentiel d'innovation et de leur permettre de saisir les opportunités offertes par l'Union européenne.

Pour le Sud-Ouest de la France, les services sont proposés par un consortium regroupant 4 régions (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes). Bpifrance, les Chambres de Commerce et d'Industrie Régionales, le Conseil régional du Limousin, Aquitaine Développement Innovation et Midi-Pyrénées Innovation apportent leur expertise pour :

- connaître et anticiper la réglementation européenne ;
- se développer à l'international et exploiter les opportunités d'affaires ;
- innover plus efficacement avec des partenaires européens ;
- accéder aux financements de l'Union européenne ;
- faire entendre votre voix à Bruxelles.

Pour connaître les événements et les actions :

<http://www.entreprise-europe-sud-ouest.fr/sfx/>

➤ PROGRAMMES EUROPÉENS

- Agence Erasmus + France Éducation et Formation

25, quai des Chartrons, 33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00

www.agence-erasmus.fr

L'agence nationale gère le programme européen Erasmus +. Elle attribue les financements européens dans ce cadre, conseille les porteurs de projets et assure le suivi qualitatif, administratif, financier des projets retenus.

Elle assure aussi un rôle d'information et de conseil pour les programmes Erasmus Mundus et Tempus, les dispositifs Europass, Euroguidance et Label européen des langues.

- Programme Erasmus + Jeunesse et sport :

www.erasmusplus-jeunesse.fr



- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

7 boulevard Jacques Chaban Delmas
33525 Bruges Cedex
Tél. : 05 56 69 38 57
www.aquitaine.drjscs.gouv.fr/

➤ RÉGIONALES

- Conseil régional d'Aquitaine

Délégation planification, affaires européennes et internationales
14 rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : + 33 (0)5 57 57 82 11
<http://europe-international.aquitaine.fr>



- Bureau Aquitaine Europe

21 rue Montoyer 1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 318 10 45
Mél. : info@bureau-aquitaine.eu
<http://europe-international.aquitaine.fr/laquitaine-a-bruxelles/les-missions-du-bureau-aquitaine-europe/>

Le Bureau Aquitaine Europe, service du Conseil régional d'Aquitaine, représente l'Aquitaine à Bruxelles. Il est l'interface entre la Région et les institutions européennes et a pour objectif d'informer les acteurs aquitains sur les politiques européennes, aider au montage de projets, etc. Il est maintenant regroupé avec les bureaux du Limousin et de Poitou-Charentes.

www.europe-en-aquitaine.eu/2014-2020
<http://twitter.com/EuropeAquitaine> et
<https://www.facebook.com/region.aquitaine>



- Pays et Quartiers d'Aquitaine

Centre de ressources régional sur le développement territorial (territoires urbains et ruraux)
87 quai de Queyries
33100 Bordeaux
Tél. : 05.56.90.81.00
Mél. : pqa@aquitaine-pqa.fr - <http://aquitaine-pqa.fr>



PQA accompagne la mise en œuvre des programmes européens FEDER et FEADER et a été désigné comme cellule d'animation du Réseau Rural en Aquitaine (animation du groupe des chefs de projet Pays-LEADER aquitains).

➤ MAISONS DE L'EUROPE

- Maison de l'Europe du Lot-et-Garonne

Avenue Édouard Herriot (2nd étage de l'école Édouard Herriot)
47000 Agen
Tél. : 05 53 66 47 59
Mél. : contact@maison europe47.eu
<http://maison europe47.eu/index.html>

Activités : cours de langues, animations, diffusion de documentation européenne, conférences, prêt de matériel pédagogique.

* Antenne de Villeneuve-sur-Lot

Rue Élie Joffroy
47300 Villeneuve-sur-Lot
Permanence mercredi matin de 9h30 à 12h30



- Maison de l'Europe Bordeaux - Aquitaine

1 Place Jean Jaurès
33000 Bordeaux
Tél. : 05 24 57 05 00
www.europe-bordeaux.eu

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h - samedi de 10h à 16h.
Activités : conférences, expositions, cafés-débats, formations, etc.



➤ SITES INTERNET EUROPÉENS

- **Portail officiel de l'Union Européenne** : accès à toutes les institutions
<http://europa.eu>

- **Journal Officiel de l'Union Européenne (EUR-lex)** :
<http://eur-lex.europa.eu/>

- **Représentation de la Commission Européenne en France**
http://ec.europa.eu/france/index_fr.htm
<https://www.facebook.com/UEenFrance>

- **Europe Direct** (service d'aide destiné aux citoyens)
http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm
Par téléphone : 00 800 67 89 10 11 - numéro gratuit dans toute l'UE et dans toutes les langues officielles de l'UE.

- **L'Europe est à vous** :
<http://europa.eu/youreurope/>
Site européen d'aide et de conseils pour les citoyens de l'Union Européenne : informations pour les voyages (droits des passagers, sécurité aérienne...), la santé, l'éducation et la jeunesse, le travail et la retraite, etc.

- **Centre d'information français sur l'Europe** :
www.touteurope.eu

- **Portail européen de la Jeunesse** :
<http://europa.eu/youth> :
Accès à des sites européens sur l'éducation, l'emploi, les échanges, les pays de l'Union, les droits, etc.

- **Eurodesk** : Portail d'informations sur les programmes européens pour les jeunes : www.eurodesk.eu

- **ECCNET** : <http://ec.europa.eu/consumers>
Réseau des centres européens des consommateurs.

- **SOLVIT** : <http://ec.europa.eu/solvit>
Réseau de résolution de problèmes en ligne.

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : cpeignier@onisep.fr

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine